

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

Nombre de membres

En exercice : 38
Présents : 14
Absents ayant donné pouvoir ou
procuration : 1
Absents : 23
Votants : 15
Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Date de la convocation
24/06/2025

Date d'affichage
02/07/2025

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 30 JUI 2025
RECONVOCAION SUITE A ABSENCE DE QUORUM

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie-Toussaint SISTI-BALARD, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Josette FERRARI.

Suppléés : /

Absents ayants donné pouvoir : Marion PAOLINI à Francis GIUDICI.

Absents : Antoine OTTAVI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Xavier LUCIANI, Ghjuvan-Santu LE MAO, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Jean Noël GIUDICI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Sébastien, GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD-ANGELI, Lisa PAOLI-FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Stella MORACCHINI, Georges MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Marlene GIUDICELLI.

Délibération n°3925 Demande financement acquisition du mobilier et de l'équipement scénographique de l'Ecole des Arts.

(Annule et remplace délibération n°0625 du 20 mars 2025)

Dans le cadre de la mise en service prochaine de l'Ecole des arts portée par la Communauté de communes Fium'Orbu Castellu, dont la fin des travaux est prévue en décembre 2025, il convient de procéder à un appel d'offres afin d'équiper cet ouvrage en mobilier et en matériel scénographique, indispensable à son fonctionnement.

Pour rappel, ce projet a été co-construit avec les acteurs culturels du territoire ainsi qu'avec les partenaires institutionnels (Collectivité de Corse, DRAC, Services Préfectoraux, Education Nationale,...). L'état d'avancement de ce projet a par ailleurs fait l'objet de COPIL et de Cotech auxquels ont été associés ces partenaires.

Les dépenses liées à cet équipement (achat et pose) sont estimées à **126 000€HT** (dont 80 300€ HT de mobilier et 45 700 €HT d'équipement scénographique).

Le plan de financement sera le suivant :

Equipements de l'Ecole des arts dépense estimée : 126 000 €HT

- DETR 60%..... 75 600 €
- CDC/DQ 20%..... 25 200 €
- CCFC 20%..... 25 200 €

Le Conseil Communautaire,

A l'unanimité des membres présents,

-Approuve l'opération précitée ;

-Adopte le plan de financement précité ;

-Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;

-Autorise le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI

Signé numériquement par: Francis GIUDICI
Organisme: COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FIUMORBU CASTELLU
Unité organisationnelle: 0002 200033827
Limites d'utilisation: Explicit Text. ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication³³ Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
Date: 02/07/2025 15:14:04

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025

Applicaten.sgi@ccf.fgqatse.com

99_DE-026-200033827-20250630-3925-DE